COMMUNIQUÉ

Compte tenu de la situation sanitaire du pays liée au COVID-19 et pour faire suite aux directives gouvernementales de confinement que nous vous demandons de suivre scrupuleusement dans l'intérêt de tous, un certain nombre de précisions vous sont apportées :

- 1- Les compétitions et concours de tout type sont annulés, dans un premier temps, jusqu'au dimanche 19 avril inclus. Il en va de même pour tout rassemblement de quelque nature qu'il soit.
- 2- Au-delà de cette date, le Bureau fédéral examinera la situation en fonction des directives qui seront ultérieurement données par le gouvernement.
- 3- Il en découle l'annulation de France Tirs.
- 4- Les phases finales du championnat de France des clubs jeunes et adultes seront reportées au mois de septembre à des dates qui resteront à définir.
- 5- La F.F.S.B. maintiendra, dans la mesure du possible, les championnats de France simples, doubles et quadrettes, triples féminins et jeunes aux dates initialement prévues.
- 6- Le début de la saison sportive 2020-2021 serait reporté au 1^{er} octobre 2020.

A Villeurbanne, le 18 mars 2020 Le Bureau Fédéral